



Paris 2001

Conférence générale

31e session
Rapport

General Conference

31st session
Report

Conferencia General

31^a reunión
Informe

Генеральная конференция

31-я сессия
Доклад

المؤتمر العام

الدورة الحادية والثلاثون
تقرير

大会

第三十一届会议
报告

rep

31 C/REP/17
20 juillet 2001
Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PROGRAMME INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION (PIDC) SUR SES ACTIVITES (1996-2001)

PRESENTATION

Source : Article 11 des Statuts du Programme international pour le développement de la communication (PIDC).

Antécédents : Le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) soumet le présent rapport à la Conférence générale de l'UNESCO conformément à la résolution 21 C/4.21 et en application de l'article 11 de ses Statuts, adoptés à la vingt et unième session, aux termes duquel le Conseil présente des rapports sur ses activités à la Conférence générale à chacune des sessions ordinaires de celle-ci.

Objet : Le présent rapport rend compte des activités du PIDC pendant la période couverte par l'actuelle Stratégie à moyen terme (1996-2001). Il rend compte également des méthodes et procédures de travail du PIDC et de ses réalisations au cours des six dernières années et décrit la situation financière du programme.

Décision requise : Le présent rapport n'appelle pas de décision.

INTRODUCTION

1. *Le Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) soumet le présent rapport à la Conférence générale de l'UNESCO conformément à la résolution 21 C/4.21 et en application de l'article 11 de ses Statuts, adoptés à la vingt et unième session, aux termes duquel le Conseil présente des rapports sur ses activités à la Conférence générale de l'UNESCO à chacune des sessions ordinaires de celle-ci.*

Le présent rapport rend compte des activités du PIDC pendant la période couverte par l'actuelle Stratégie à moyen terme (1996-2001)

CONSEIL INTERGOUVERNEMENTAL DU PIDC

2. **Depuis 1996, le Conseil intergouvernemental du PIDC (39 Etats membres) s'est réuni à six reprises au Siège de l'UNESCO à Paris :**

Seizième session	22-26 janvier 1996
Dix-septième session	17-21 mars 1997
Dix-huitième session	24-27 mars 1998
Dix-neuvième session	23-26 mars 1999
Vingtième session	21-24 mars 2000
Vingt et unième session	28-30 mars 2001

3. **Aux seizième, dix-huitième et vingtième sessions, des élections ont eu lieu pour renouveler les membres du Bureau du Conseil, composé du président, de trois vice-présidents, d'un rapporteur et de trois membres. Les bureaux suivants ont été élus, par consensus et par acclamation :**

	1996-1997	1998-1999	2000-2001
Président	M. Torben Krogh (Danemark)	M. Reinhardt Keune (Allemagne)	M. Reinhardt Keune (Allemagne)
Vice-présidents	Jamaïque, Kenya, Tunisie (à laquelle a succédé l'Oman en 1997)	Cuba, Malaisie, Yémen (auquel a succédé l'Arabie saoudite en 1999)	Algérie, Malaisie, Uruguay
Rapporteur	Mme Thananya Shrestha (Thaïlande)	Mme Barbara Gloudon (Jamaïque)	Mme Barbara Gloudon (Jamaïque)
Membres	Allemagne, Fédération de Russie, Inde	Fédération de Russie, France, Mali	Danemark, Fédération de Russie, Malawi

4. **Le Conseil du PIDC a organisé six débats thématiques en 1996-2001 :**

Seizième session	TOLERANCE ET NON-VIOLENCE A LA TELEVISION
Dix-septième session	SOCIETES EN TRANSITION : DEFIS POUR LES MEDIAS
Dix-huitième session	LES ENJEUX POLITIQUES, TECHNOLOGIQUES ET ECONOMIQUES DU SERVICE PUBLIC DE RADIOTELEVISION

Dix-neuvième session	COMMUNICATION ET SOCIÉTÉ CIVILE : LA RÉPONSE AUX ATTENTES DU PUBLIC, LA RÉPONSE AUX RÉGIONS ISOLES, LA RÉPONSE AUX BESOINS DU PLURALISME
Vingtième session	PIDC : 20 ANS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION - DÉFIS ET ORIENTATIONS À L'AUBE DU NOUVEAU MILLENAIRE
Vingt et unième session	PARTENARIAT INTERNATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION

5. Le prix PIDC-UNESCO pour la communication rurale, d'un montant de 20.000 dollars, est décerné tous les deux ans. Le prix PIDC-UNESCO pour 1999 a été attribué à Radio Tanzanie, Dar es-Salaam, pour la production d'une émission de radio intitulée "Sachons évoluer avec le temps" dans le cadre de la série Family Welfare Education. La cérémonie de remise du prix a eu lieu à Blantyre (Malawi) au cours de la 42e réunion du Bureau.

CONTRIBUTIONS AU PIDC AU COURS DE LA PÉRIODE 1996-2001

"L'on a exigé du PIDC, avant de lui accorder les ressources nécessaires, de faire la preuve de son efficacité" (Rapport final de la 20e session).

6. Les moyens financiers mis à la disposition du PIDC restent insuffisants et reposent sur un nombre limité de donateurs. En raison de la situation économique défavorable dans les principaux pays donateurs, les contributions financières volontaires au PIDC ont encore diminué au cours des dernières années en dépit des réelles améliorations du fonctionnement du PIDC et des résultats utiles dont se sont félicités les États membres de l'UNESCO.

7. Compte spécial

Les contributions financières suivantes ont été reçues ou annoncées (*en dollars des États-Unis*)

(Au 30 juin 2001)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Danemark	619.621	548.822	531.923	502.793	462.130	420.000*	2.665.289
Finlande		214.688	180.544	178.626	150.440		724.298
France	355.030	152.027	100.000	97.723			704.780
Allemagne	101.455	85.271	100.000	100.000	100.000	100.000	586.726
Inde	25.000	25.000	30.000	30.000	30.000	30.000	170.000
Jamaïque					2.500		2.500
Japon	180.000	163.000					343.000
Luxembourg	100.000	100.000	250.000	93.300	75.000*	75.000*	543.300
Pays-Bas			128.863	211.305	153.175	150.000*	493.343
Norvège	308.315	275.180	263.900	253.620	249.117	250.000*	1.350.132
Arabie saoudite					100.000		100.000
Suède	151.057		249.345				400.402
Suisse	160.798	136.427	148.699	130.506			576.430
Trinité et Tobago			1.000	1.000			2.000
Intérêts produits	255.044	282.123	285.048	190.611	178.963		1.191.789
Total	2.256.320	1.982.538	2.269.322	1.789.484	1.426.325	130.000	9.853.989

* Contributions annoncées.

8. Contributions en fonds-en-dépôt à des projets du PIDC

Les contributions financières suivantes ont été reçues ou annoncées (*en dollars des Etats-Unis*)

(Au 30 juin 2001)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
Danemark	902.000	890.000	541.000	890.000	521.000	470.000*	3.744.000
France		200.000	64.000	52.000	99.000		415.000
Allemagne		115.000	103.000	89.000	18.000		325.000
Luxembourg	100.000	96.000	54.000		75.000*	88.000	338.000
Portugal			38.500				38.500
Arabie saoudite					50.000		50.000
Total	1.032.000	1.271.000	800.500	1.031.000	688.000	88.000	4.910.500

* Contributions annoncées.

9. Contributions en nature (cours de formation)

Pays	Désignation de la formation	Nombre de participants	Organismes chargés de dispenser la formation
Argentine	Journalisme (1)	5	Agence d'information Telam, Buenos Aires
Brésil	Reportage pour la télévision (1)	7	Société de communication Rede Brasil Sul (RBS), Porto Alegre
Allemagne	Déontologie et code de conduite pour la presse (1)	40	Fondation allemande pour le développement international
Israël	Gestion des médias (4)	85	Centre international de formation Aharon Ofri, Jérusalem
République de Corée	Production d'émissions de télévision (6)	115	Système coréen de radiotélévision (KBS), Séoul Agence de coopération internationale de Corée
Fédération de Russie	Nouvelles technologies de la communication (2)	40	ITAR-TASS Union des journalistes Université de Moscou

PROJET DU PIDC

10. La situation du compte spécial a obligé le Conseil à adopter un plafond budgétaire peu élevé et à réduire au minimum les allocations aux projets approuvés (moins de 25 % du montant demandé).

	Nombre de projets présentés au Conseil	Montant demandé (en dollars des Etats-Unis)	Nombre de projets approuvés par le Conseil	Montant approuvé (en dollars des Etats-Unis)
Seizième session	66	11.072.000	43	2.569.000
Dix-septième session	70	10.916.000	41	2.260.000
Dix-huitième session	84	10.906.000	47	2.205.000
Dix-neuvième session	81	7.787.000	56	2.258.000
Vingtième session	80	7.861.000	57	1.802.000
Total	381	48.542.000	244	11.094.000

11. Vingt et unième session

Le Conseil du PIDC a dû différer l'affectation de fonds à 45 projets approuvés.

Nombre de projets transmis au Secrétariat	Nombre de projets présentés au Conseil	Montant demandé (en dollars des Etats-Unis)	Nombre de projets approuvés par le Conseil	Montant approuvé (en dollars des Etats-Unis)
180	113	9.516.000	45	-

12. Ventilation des 244 projets financés par le compte spécial du PIDC de 1996 à 2001 par région et catégorie.

	<i>Projets régionaux</i>		<i>Projets nationaux</i>		<i>Total</i>	
	Nombre de projets	Montant (en dollars des Etats-Unis)	Nombre de projets	Montant (en dollars des Etats-Unis)	Nombre de projets	Montant (en dollars des Etats-Unis)
AFRIQUE	15	720.000	62	2.662.000	77	3.382.000
ASIE ET PACIFIQUE	18	840.000	53	2.217.000	71	3.057.000
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	19	1.068.000	31	1.301.000	50	2.369.000
ETATS ARABES	4	173.000	22	1.028.000	26	1.201.000
EUROPE	2	60.000	10	542.000	12	602.000
PROJETS INTERREGIONAUX					8	483.000
TOTAL	58	2.861.000	178	7.750.000	244	11.094.000

13. De 1996 à 2001 le PIDC a financé 178 projets nationaux dans 99 Etats membres de l'UNESCO.

AFRIQUE	ASIE ET PACIFIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ETATS ARABES	EUROPE
31 pays	28 pays	21 pays	12 pays	7 pays

Méthodes et procédures de travail du PIDC

Evaluation des projets du PIDC achevés

14. Au cours des six dernières années, le PIDC a fait appel à des consultants indépendants pour évaluer 76 projets achevés en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les États arabes et en Europe. La plupart des projets en question ont été dans l'ensemble mis en oeuvre comme prévu. Les enseignements tirés ont permis au PIDC d'assurer un fonctionnement plus efficace des mécanismes d'élaboration et de mise en oeuvre des projets.

Réforme

15. A sa 17e session, le Conseil a décidé à titre expérimental de confier au Bureau la responsabilité d'approuver des projets et d'allouer les deux tiers du budget annuel du PIDC. Cette mesure a beaucoup amélioré le processus de décision concernant la sélection des projets et a donné lieu lors des réunions du Bureau à des débats plus fructueux et d'un niveau plus professionnel.

Domaines prioritaires

16. A la suite des décisions et conformément aux directives du Conseil intergouvernemental et de son Bureau, le PIDC a beaucoup travaillé à redéfinir ses projets pour les axer sur les aspects les plus prioritaires et les plus urgents du développement des médias. Les domaines prioritaires retenus à la 20e session sont les suivants :

- Amélioration du pluralisme des médias et promotion de la liberté de la presse
- Activités de formation
- Création et renforcement de médias communautaires
- Nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Moratoire applicable aux nouveaux projets

17. En 1999 et 2000, le compte spécial du PIDC n'a pas été suffisamment alimenté par des contributions. Aucune contribution volontaire notable n'a été annoncée à la 21e session du Conseil. En conséquence, ce dernier a dû surseoir à l'affectation de fonds aux 45 projets approuvés à cette session et a pris la décision d'instituer en ce qui concerne l'examen des nouveaux projets un moratoire d'un an, qui fera lui-même l'objet d'un examen et d'une évaluation.

Ce délai sera mis à profit pour préparer un nombre limité de projets novateurs de qualité ayant trait au pluralisme des médias, à la liberté d'expression, à la mise en valeur des ressources humaines et aux médias communautaires dans les pays les plus défavorisés.

Propositions pour l'avenir

18. **A sa 21e session**, le Conseil du PIDC a décidé que le groupe de travail spécial élaborerait des recommandations relatives aux méthodes de travail du programme qui seront présentées à la session du Conseil prévue en mars 2002. Une première série de propositions a été transmise aux membres du Conseil pour examen et observations. Les éléments principaux de ces propositions sont les suivants :

- Il conviendrait d'élaborer une stratégie de collecte de fonds définie en fonction d'objectifs précis.
- Le nombre de projets approuvés chaque année par le Bureau et le Conseil ne devrait pas être supérieur à 30.
- Il faudrait que le Conseil recommande à la Conférence générale de l'UNESCO que le nombre de sièges au Conseil soit ramené à 24 au plus, en maintenant un bon équilibre entre pays bénéficiaires et donateurs.
- Il serait même possible d'envisager, à cet égard, une réforme encore plus radicale des organes directeurs consistant à n'en garder qu'un (au lieu d'un conseil et d'un bureau). En pareil cas, on pourrait recommander un Conseil/Bureau de 15 membres, étant entendu qu'une séance de la Commission compétente de la Conférence générale de l'UNESCO serait consacrée exclusivement à la discussion de questions relatives au PIDC.
- Etant donné les défis auxquels est confronté le PIDC, le débat thématique de 2002 devrait porter sur la question suivante : "Faut-il encore un PIDC – et, dans l'affirmative, pourquoi ?".

19. Déclaration de M. Gunnar Garbo (Norvège)

Au cours de la session du Conseil marquant le 20e anniversaire du PIDC, M. Gunnar Garbo (Norvège), qui a été son premier président, a déclaré "Il n'est pas moins nécessaire maintenant qu'il y a 20 ans de s'employer dans le cadre du PIDC à combler le fossé entre les riches et les pauvres en information. Un programme international pour le développement de la communication est même plus indispensable que jamais dans le monde d'aujourd'hui".